



Cement
Association
of Canada

Association
Canadienne
du Ciment

CONCRETE
even smarter than you think™

le béton...génial!™

La proposition de modification du Code National du Bâtiment pourrait compromettre la santé et la sécurité des Canadiens

Ottawa, 12 décembre 2013 – L'Association Canadienne du Ciment tenait à Ottawa aujourd'hui une conférence de presse pour demander que les modifications proposées pour la prochaine édition du Code National du Bâtiment du Canada (CNB) soient améliorées de façon importante pour offrir une meilleure sécurité pour tous les Canadiens.

Au cours des deux derniers mois, et jusqu'au 23 décembre 2013, la Commission Canadienne des Codes du Bâtiment et Incendie (CCCBI) mène une consultation publique sur les modifications proposées au CNB 2010, le code modèle du Bâtiment au Canada. Au cours de cette période, les Canadiens ont l'opportunité de faire connaître leur opinion sur les modifications proposées. L'une de ces modifications augmenterait la hauteur maximale des bâtiments en bois jusqu'à six étages en référence à la limite actuelle de quatre étages.

L'ACC soutient que la construction de bâtiments de cinq et six étages en charpente de bois soulève plusieurs inquiétudes sur le plan de la sécurité des Canadiens. "Si ces bâtiments en bois de plus grande hauteur sont inclus dans le Code, le Canada pourrait voir une augmentation des incendies et faire courir des risques aux Canadiens les plus vulnérables," affirme Michael McSweeney, Président et chef de la direction de l'ACC. "Chaque année, nous voyons de nombreux incendies dans les bâtiments de bois et nous avons vu récemment les effets dévastateurs d'incendies importants en Colombie Britannique et en Alberta".

La proposition actuelle contient plusieurs lacunes et l'ACC recommande fortement que des dispositions additionnelles soient mises en œuvre. Celles-ci comprennent des cages d'escaliers et d'ascenseurs non combustibles pour fournir un refuge sécuritaire à partir duquel se font les opérations de sauvetage et de lutte contre le feu – refuge aussi pour les résidents qui peuvent s'y rendre pour être secourus; des revêtement et des toitures non combustibles – ce qui est primordial pour empêcher le feu de se propager aux bâtiments adjacents; des murs coupe-feu non combustibles d'une capacité de protection de deux heures devraient être obligatoires dans ces bâtiments; et l'installation de gicleurs durant la phase de construction. De plus, l'ACC croit que des mesures pour la protection de la vie des pompiers devraient être incluses dans le CNB.



Cement
Association
of Canada

Association
Canadienne
du Ciment

CONCRETE
even smarter than you think™

le béton...génial!™

L'ACC travaille avec diligence pour s'assurer que les projets critiques de structures et d'infrastructures puissent être réalisés selon les normes de sécurité que les Canadiens méritent et qu'ils pensent avoir actuellement. "Tout bâtiment doit être bien construit et construit pour durer" affirme McSweeney. "Les exigences contenues dans les codes du bâtiment sont des exigences minimales et assurément, les Canadiens méritent mieux que cela. Les Canadiens devraient exiger des normes plus strictes, dont les exigences seraient de la plus haute qualité, dans le Code National du Bâtiment du Canada. La sécurité des Canadiens doit être à l'avant-plan."

"Les modifications proposées ont des implications potentielles sur la vie ou la mort," affirme Carl Pearson, premier Capitaine des services d'urgence et d'incendie de Thorold, et ex-Président de l'association professionnelle des pompiers de l'Ontario. "Pour nous, les pompiers, notre principale priorité est de secourir les personnes, sans qu'il y ait de victimes. Si les modifications proposées au CNB sont mises en application, la vie des Canadiens pourrait être en jeu. Nous ne voulons pas que cela arrive."

L'Association Canadienne du Ciment (ACC) représente l'industrie canadienne du ciment et veille à assurer la viabilité de l'industrie ainsi qu'à mettre de l'avant les avantages économiques, environnementaux et sociaux du ciment et du béton comme matériaux de construction. L'ACC préconise un environnement législatif et réglementaire équitable et ce à tous les niveaux gouvernementaux et elle offre un appui sur des questions d'ordre technique comme les codes, les normes, les exigences techniques et les meilleures pratiques.

- 30 -

Pour plus d'information, veuillez contacter:

<p>Lyse Teasdale Association Canadienne du Ciment lteasdale@cement.ca T: 613-236-9471 poste 211 M: 613-809-0517</p>	<p>Lisa Kirbie Daisy Consulting Group lisa@daisygroup.ca M: 416-319-1023</p>
--	--